

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26684**

### Intitulé

MASTER : MASTER Sciences-Technologie-Santé Mention Physique Spécialité Physique, à finalité Recherche

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des Universités, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

115 Physique, 111 Physique-chimie

**Formacode(s) :**

11454 physique

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- « Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur » après un doctorat. Le diplômé est apte à poursuivre en doctorat dans les secteurs de la physique : matière condensée, matière molle, milieux dilués, optique et lasers, sciences des matériaux.  
Il pourra apporter une aide et plus tard assurer les projets de demande de financement de la recherche aux plans national et européen.
- « Métiers de l'enseignement secondaire » Le diplômé est apte à intégrer les préparations aux concours CAPES Physique-Chimie et AGREG Physique.
- « Métiers du développement ».
- Le diplômé est capable d'assurer de la veille technologique. Il est un interlocuteur potentiel entre les acteurs de la recherche fondamentale et ceux du développement technologique.
- Le diplômé conceptualise des problèmes scientifiques théoriques et expérimentaux, il doit être en mesure de situer une problématique dans un contexte, localiser les verrous scientifiques, proposer une démarche scientifique pour répondre à la problématique.
- Le diplômé est aguerri aux techniques numériques de simulation qu'il pourra transposer en laboratoire de R&D, bureaux d'études et conception, sociétés de service ....
- Maîtriser les concepts de base de la physique en matière condensée, matière molle, milieux dilués, optique et lasers et des concepts avancés et modélisation en physique fondamentale et expérimentale
- Analyser des problèmes scientifiques et transmettre des connaissances.
- Expertiser les problèmes du financement de la recherche en France et en Europe
- Expertiser les questions sur la propriété intellectuelle, la valorisation, la veille technologique
- Expertiser les techniques de diffusion des connaissances

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce diplôme vise le secteur d'activité et les métiers de chercheur et enseignant chercheur en physique, enseignant du second degré en physique et physique-chimie.

Il vise aussi les métiers de cadre ou ingénieur en études-recherche-développement et veille technologique (recherche, instrumentation, mesures et tests, métrologie, contrôle qualité)

Ce diplôme assure un niveau suffisant pour viser des métiers de l'administration recrutant sur concours de la fonction publique.

- Chercheur dans les organismes de recherche publique et privés
- Enseignant chercheur dans l'enseignement supérieur
- Ingénieur R&D
- Cadres dans des sociétés de service, de contrôle de qualité, audit, expertise scientifique et technique

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H2502 : Management et ingénierie de production

### Réglementation d'activités :

néant

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur quatre semestres, dont un semestre (semestre 4) en stage.

La formation, menant à cette certification est soumise à des conditions d'accès : l'obtention d'une licence de physique, de sciences de la Terre ou de la vie ou équivalent, ou validation des acquis de l'expérience. L'équipe pédagogique définit des pré-requis en relation avec le contenu scientifique de la spécialité. Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est conseillée.

Un accès direct au 3ème semestre est possible après sélection sur dossier et éventuellement entretien. Des étudiants provenant d'autres filières de formation (écoles d'ingénieurs,...) peuvent candidater aussi bien pour l'accès au premier qu'au troisième semestre.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle qui peut prendre des formes différentes (examen traditionnel écrit ou oral, contrôle continu, réalisation d'un projet,...). La notation est effectuée entre 0 et 20. Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10, compensée entre les UE.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et enseignants chercheurs ainsi que de professionnels, selon les règles de composition de jury de l'université Rennes 1
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et enseignants chercheurs ainsi que de professionnels, selon les règles de composition de jury de l'université Rennes 1
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Enseignants et enseignants chercheurs ainsi que de professionnels, selon les règles de composition de jury de l'université Rennes 1
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants et enseignants chercheurs ainsi que de professionnels, selon les règles de composition de jury de l'université Rennes 1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté d'habilitation du 21 juillet 2005

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Rennes1

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

**Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37**

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

[http://partages.univ-rennes1.fr/files/partages/services/soie/web/osipe/masters\\_enquetes\\_2012/.pdf](http://partages.univ-rennes1.fr/files/partages/services/soie/web/osipe/masters_enquetes_2012/.pdf)

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

[Université Rennes 1](#)

[Institut de Gestion de Rennes](#)

[Service Orientation Insertion Entreprise](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) [Rennes]

##### Université Rennes 1

2 rue du Thabor

CS 46510 - 35065 RENNES CEDEX

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SPM - Sciences et Propriété de la Matière

Campus de Beaulieu à Rennes

##### Historique de la certification :